



DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.1.2000		1.1.2000

1. Dénomination de la fonction Gestionnaire en logistique	Code fonction 6.29.005
---	-------------------------------

2. But de la fonction
 Assurer la gestion et l'approvisionnement des stocks de marchandises, matériels, fournitures et en contrôler la réception, l'emmagasinage et la délivrance.
 Diriger éventuellement une équipe restreinte de collaborateurs.

3. Description de la fonction
 La fonction implique notamment d'/de :

- établir et tenir les inventaires, contrôler les stocks, vérifier et éliminer le matériel usagé ou périmé;
- tenir une caisse pour la vente de matériel, encaisser les taxes et frais divers, assurer le paiement de frais d'expédition ou d'achats de fournitures et tenir les comptes s'y rapportant;
- contrôler la conformité des marchandises reçues, enregistrer les livraisons, établir les avis de réception et surveiller la mise en place des marchandises;
- comparer les stocks physiques avec le stock comptable, établir les documents nécessaires à la gestion du magasin et des marchandises;
- évaluer les besoins, délivrer le matériel, vérifier les bons de livraison et de sortie, établir les états appropriés;
- définir les moyens d'entreposage et adapter si nécessaire le conditionnement des marchandises;
- entretenir les marchandises stockées et les équipements du magasin;
- assurer les contacts avec les demandeurs et les fournisseurs pour le choix de fournitures et le contrôle de devis;
- diriger éventuellement une équipe restreinte de collaborateurs;
- assurer l'administration et les statistiques de la gestion du magasin;
- exécuter des tâches annexes selon la spécialité du magasin.

4. Exigences de la fonction
 CFC de magasinier ou formation équivalente.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	C	E	C	E	Cl. max. 09
Points	18	7	26	11	25	Total 87